

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

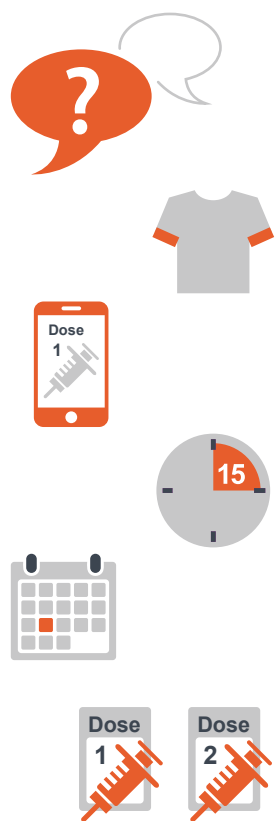
Volume 12 • Numéro 2 • Le 17 février 2021

Vaccins contre la COVID-19 : Conseils aux citoyens

Santé Canada a récemment approuvé plusieurs vaccins contre la COVID-19, et des millions de Canadiens se feront vacciner au cours des prochains mois. Ces vaccins contribueront à prévenir la propagation de la COVID-19 et à sauver des vies.

Différentes entreprises fabriquent différents types de vaccins contre la COVID-19, et chacun a son propre calendrier de dosage. Il sera important d'obtenir le bon vaccin au bon moment. Vous pouvez contribuer à prévenir les erreurs concernant la vaccination.

Médicamentssecuritaires.ca présente les conseils suivants afin de vous assurer que vous recevez votre vaccin contre la COVID-19 en toute sécurité :



1. Des informations sur les vaccins contre la COVID-19 sont disponibles auprès de [Santé Canada](#). Si vous avez des questions, adressez-vous à votre prestataire de soins de santé. Ensemble, vous pourrez décider si les avantages du vaccin l'emportent sur les risques qui pourraient se poser pour vous.
2. Portez un vêtement à manches courtes lorsque vous allez vous faire vacciner. Cela permettra à l'infirmière ou au pharmacien d'injecter plus facilement le vaccin au bon endroit et d'éviter une blessure à l'épaule.
3. Lors de votre rendez-vous, rassemblez les documents relatifs à la vaccination, y compris le nom et la date du vaccin. Présentez ces documents au moment de la deuxième dose. Vous pouvez utiliser l'application [MediCarnet](#) ou [CANImmunize](#) pour enregistrer ces informations.
4. Après avoir reçu votre dose de vaccin, restez dans l'aire de repos pendant au moins 15 minutes en cas de réaction au vaccin. Si vous avez des antécédents de réactions allergiques graves, il se peut qu'on vous demande de rester plus longtemps.
5. Avant de quitter l'aire de repos, demandez comment et quand prendre rendez-vous pour la deuxième dose.
6. Lorsque vous vous présenterez pour votre deuxième dose, montrez les documents relatifs à votre première dose. Vous devrez recevoir le même produit de vaccination (par exemple Moderna, Pfizer-BioNTech). Demandez si vous recevez le même produit de vaccination pour la deuxième dose.

Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.